



OBSERVATOIRE DES OISEAUX DES JARDINS

OBJECTIF : Comprendre comment les oiseaux utilisent leur habitat.

Organisme porteur :

La LPO et le Muséum National d'Histoire Naturelle.

Public cible :

Naturaliste débutant.

Echelle géographique :

Nationale avec une déclinaison locale.

Calendrier

Périodicité :

Chaque année.

Saisonnalité :

Toute l'année avec deux temps forts : le dernier week-end de janvier et le dernier week-end de mai.

Contexte et objectifs

Les oiseaux communs fréquentent non seulement les milieux naturels, mais aussi les jardins. Afin de comprendre comment cet habitat particulier est utilisé par les oiseaux, un nouvel observatoire de sciences participatives a été lancé, inscrit dans le programme Vigie-Nature : l'Observatoire des oiseaux des jardins ou « ODJ ». Son succès rapide n'a pas diminué depuis 10 ans : le nombre de jardins participant a été multiplié par 10, passant de 3 000 en 2012 à près de 30 000 en 2022.

Ce comptage permet à chaque personne d'agir concrètement en faveur de la connaissance et de la protection de notre avifaune en alimentant les bases de données naturalistes. En effet,

cette enquête apporte des compréhensions sur quand et pourquoi les oiseaux visitent les jardins. Les données saisies sur le site national sont automatiquement et instantanément redistribuées aux bases locales afin que les associations de protection de la nature gestionnaires de ces bases puissent les utiliser.



Protocole

> Choisir un jour d'observation et un créneau d'un quart d'heure, en fin de matinée ou en début d'après-midi en hiver, lorsque les températures sont un peu plus chaudes et les oiseaux plus actifs, et en début de matinée ou de soirée au printemps.

> Créer un lieu d'observation : un espace défini, jardin ou un balcon, à la ville ou en campagne. Un parc public peut également servir de lieu d'observation. Le lieu doit être ajouté dans le site à la rubrique « Ajouter un jardin ».

> Compter et noter durant un quart d'heure tous les oiseaux qui visitent le jardin. Afin de ne pas compter 2 fois le même oiseau, il faut conserver le nombre maximal d'oiseaux de la même espèce observés en même temps.

> Il ne faut pas compter plusieurs fois le même individu et ceux qui survolent le jardin sans s'y arrêter.

> Transmettre les données sur le site de l'Observatoire des oiseaux des jardins : www.oiseauxdesjardins.fr.

Modalités d'inscription :

Sur le site, cliquer sur « J'aimerais participer » puis choisir le département. Compléter le formulaire et valider son adresse mail.

Modalités de saisie :

Sur le site, aller dans la rubrique « Transmettre les observations de mon jardin ». Saisir une date, un créneau horaire de 10 mn, le nombre d'individus observés pour chaque espèce puis valider.

>[Guide d'aide à l'inscription et à la saisie des données](#).

Liens importants

Derniers rapports :

>[Bilan comptage janvier 2022](#).

>[Bilan comptage mai 2022](#).

>[Bilan 10 ans de suivi 2012-2022](#).

Page internet :

>[Oiseaux des jardins](#).

Supports de formation :

>[Fiche de comptage](#).

>[Fiches espèces oiseaux des jardins](#).

>[Fiches espèce LPO](#).

>[Fiches détaillées de détermination des oiseaux des jardins](#).

>[Déplipoches Reconnaître les oiseaux des jardins](#).

>[Formations d'initiation à l'ornithologie avec les oiseaux des jardins](#).



Fiche élaborée par :

